

N°

1003

Namur, le 21 mai 2019

**RECOMMANDE**Service communal des Eaux de Waimes  
Place Baudouin 1

4950

WAIMES

N/Réf. ES/SV/CC/19-055

**Concerne : Assemblée Générale Ordinaire de la S.A. AQUAWAL.**

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir assister ou vous faire représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de la S.A. AQUAWAL qui se tiendra **le vendredi 14 juin 2019, à partir de 10 heures** au Domaine du Chant d'Eole - Grand Route 58 - 7040 Quévy-le-Grand - Tél : +32 (0)65 22 05 00 (*plan en annexe* - <http://www.chantdeole.be/>).

L'Assemblée Générale sera suivie d'une visite du vignoble puis d'un déjeuner auquel vous êtes cordialement convié(e).

**ORDRE DU JOUR****10 heures - Accueil des participants.****10 heures 30 - Assemblée Générale Ordinaire.**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11/12/2018 (Doc. AQUAWAL 18-201, *en annexe*).
2. Bilan, compte de résultats et Rapport de gestion au 31/12/2018 : présentation (*en annexe*).
3. Rapport du Commissaire-Reviseur : notification (*en annexe*).
4. Bilan, compte de résultats et Rapport de gestion au 31/12/2018 : approbation.
5. Décharge à donner au Commissaire-Reviseur pour l'exercice de son mandat en 2018.
6. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat en 2018.

**10 heures 45 - Partie ouverte aux invités extérieurs.**

7. Présentation et approbation du Rapport d'activités - Année 2018 (*distribué en séance*).

**11 heures - Exposé de Monsieur P. GODERNIAUX, Chargé de cours à l'UMons sur le thème de la sécheresse et des impacts pour notre secteur d'activités.****11 heures 45 - Visite apéritive.**

Pour le bon déroulement de l'Assemblée générale ordinaire, vous trouverez également en annexe :

- La délégation : désigne la personne déléguée en tant qu'actionnaire de la société, qui sera habilitée à signer le registre des actions nominatives à l'Assemblée générale (articles 27 et 28 des statuts) ;
- La procuration : permet, le cas échéant, à un actionnaire empêché de donner procuration à un autre actionnaire (article 29 des statuts) ;
- Le formulaire d'inscription au lunch.

Nous vous saurions gré de nous renvoyer ces documents dûment complétés **pour le mardi 11 juin 2019 au plus tard.**

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la plus distinguée.



Eric SMIT  
Président